



Rapport Annuel 2012 Collecte et Traitement des Déchets Ménagers

**Communauté de Communes des Portes de la Thiérache
320 rue des verseaux
02360 ROZOY SUR SERRE
Tél : 03.23.98.04.54 - Fax : 03.23.98.87.67
Courriel : pamelaantoni@wanadoo.fr**

Rapport établi conformément à l'article

L2224-5 du Code Général
des Collectivités Territoriales

et au décret 2000-404 du 11 Mai 2000

RAPPORT ANNUEL 2012

Service d'enlèvement des ordures ménagères

Chapitre I : Les moyens mis en œuvre

- Présentation générale P.4
- Les actions de communication P.5

Chapitre II : La collecte sélective

- Les indicateurs techniques P.7
 - ⇒ Le dispositif de collecte
 - ⇒ La collecte des déchets ménagers
- Les indicateurs financiers P.11
 - ⇒ Les dépenses de collecte et de traitement
 - ⇒ L'évolution des coûts du service
 - ⇒ Les recettes de valorisation

Chapitre III : Les déchetteries

- Présentation du dispositif P. 15
- Les indicateurs techniques P. 17
 - ⇒ La fréquentation des usagers
- Les indicateurs financiers P. 18
 - ⇒ Les dépenses de transport et de traitement
 - ⇒ Les recettes de valorisation

Chapitre IV : Le compostage individuel

- Les indicateurs techniques P.23
 - ⇒ Le matériel proposé
 - ⇒ Foyers participant à l'opération

Annexe 1 : Evolution des gisements collectés P.25

Les moyens mis en œuvre

Présentation générale

La Communauté de Communes des Portes de la Thiérache couvre un territoire rural de 29 communes regroupant 7 416 habitants.

Elle gère la collecte et le traitement des déchets ménagers ainsi que des déchets assimilés aux déchets ménagers provenant de l'artisanat et du commerce.

Pour assurer ce service à la population, elle dispose de moyens humains :

- 1 chargée de mission Gestion des déchets,
- 2 gardiens de déchetterie.

Le service des déchets ménagers comprend 2 postes principaux :

- la collecte des déchets ménagers et la collecte sélective des emballages,
- la gestion de 2 déchetteries.

Les prestations relatives à la collecte et au tri sélectif sont effectuées par 3 entreprises :

- la société Flamme Environnement assure la collecte,
- la société Recyclages des Vallées gère le traitement par le tri des recyclables, elle soustraite pour l'enfouissement des déchets ménagers.

Le traitement des déchets ménagers repose sur trois grands principes :

1. La valorisation matière et le compostage des déchets verts

- Le tri et le conditionnement des produits issus de la collecte sélective (hormis le verre) sont effectués sur le Centre de tri d'Hautmont et expédiés vers les filières appropriées.
- Les produits issus des déchetteries sont dirigés comme suit :
 - les gravats impropres à une valorisation locale sont traités dans un centre spécialisé,
 - le bois est broyé puis valorisé sous forme de panneaux de particules,
 - les plastiques sont régénérés et sont envoyés dans les usines de plasturgie,
 - les cartons sont valorisés en papeterie,
 - les déchets verts sont compostés. Les tailles de haies et branchages sont broyés et valorisés localement,
 - les D.M.S font l'objet d'une valorisation matière (les huiles de moteur, batteries, piles ...) et énergétique (bois, acides et bases ...),
 - les DASRI des malades en automédication sont incinérés,

2. Le recyclage du verre par la verrerie BSN à Reims.

3. L'enfouissement en Centre de Stockage de Déchets Ultimes des produits non valorisables encombrants et déchets ménagers (société EDIVAL à Flavigny-le-Grand).

Les actions de communication en 2012

1. Editions

- ♦ Mise à jour des pages web sur le site internet de la collectivité.
- ♦ Une fiche technique « Jardinage durable et espaces verts publics »

2. Sensibilisation des scolaires

Sensibilisation des élèves de l'école primaire et maternelle de Dizy-le-Gros à la dégradation de la matière organique des déchets, intervention du CPIE de l'Aisne

3. Sensibilisation des habitants et des élus

- ♦ Organisation sur la commune de Dizy-le-Gros d'une bourse aux plantes avec divers ateliers : le broyage de branches et le paillage, le lombricompostage et le compostage, la fabrication de produits d'entretien, la promotion de l'atelier de réparation des cycles, une ruche dans tous ces états. Différents partenaires ont été sollicités : le CAUE, M. NAVARRO guide composteur,
- ♦ Journée d'échanges sur la gestion différenciée avec les élus et les employés techniques, partenaires la commune de Lislet, de Vincy-Reuil et Magny, le Syndicat du Pays de Thiérache, le CAUE et le CPIE de l'Aisne
- ♦ Mise en place de la collecte sélective sur la commune de Clermont les Fermes (réunion publique, remise de contenant ...)



La collecte sélective



Les indicateurs techniques

DISPOSITIF DE COLLECTE

**Collecte hebdomadaire simultanée en trois flux,
grâce à un camion tri-compartmenté :**

Flux 1 : Ordures ménagères résiduelles en sac (OMR)

Une fois par semaine en porte à porte

Flux 2 : Verre en bac bicompartimenté

Une fois par semaine en porte à porte en même temps que les OMR, les EMR

Flux 3 : Emballages à recycler en bac bicompartimenté

Comprenant les papiers/cartons, les journaux/magazines, les bouteilles en plastique, les emballages métalliques

Une fois par semaine en porte à porte en même temps que les OMR, le verre

Une collecte sélective **des cartons auprès des artisans et commerçants.**

COLLECTE DES DECHETS MENAGERS

Population desservie : CAP barème E

Population selon dernier recensement INSEE 2009 – population municipale	7 416 habitants
Densité de la population	28.55 hab. /Km ²
Taux d'habitat vertical (hab./Km ²)	5.33 %

Flux collecté par tournée :

Tournées	Communes collectées	Répartition des flux collectés			Refus de tri AMR issus des caractérisations
		OM kg/hab/an	Verre kg/hab/an	AMR kg/hab/an	
Lundi 1512 hab.	<i>La Ville-aux-bois, Dizy-le-Gros, Le Thuel, Berlise, Noircourt, Montloué</i>	211.14 69.28 %	46.46 15.24%	47.16 15.47 %	13.15 T 18.45 %
Mardi 1644 hab.	<i>Montcornet</i>	212.36 72.79 %	35.35 12.12%	44.01 15.09 %	10.43 T 14.42 %
Mercredi 1695 hab.	<i>Chaourse, Lislet, Vincy-Reuil et Magny, Ste Geneviève, Dolignon, Morgny, Renneval, Dagny- Lambercy, Vigneux-Hocquet</i>	183.00 62.42 %	45.63 16.31 %	48.08 18.27 %	13.17 T 16.16 %
Jeudi 1379 hab.	<i>Rozoy-sur-Serre, Raillimont, Rouvroy-sur-Serre, Soize, Chéry- les-Rozoy</i>	224.32 70.89 %	44.77 14.15 %	47.32 14.96 %	10.06 T 15.42 %
Vendredi 1243 hab.	<i>Brunehamel, Dohis, Cuiry-les- Iviers, Archon, Parfondeval, Grandrieux, Résigny, Les Autels</i>	202.27 66.46 %	53.11 17.45 %	48.95 16.08 %	8.63 T 14.18 %

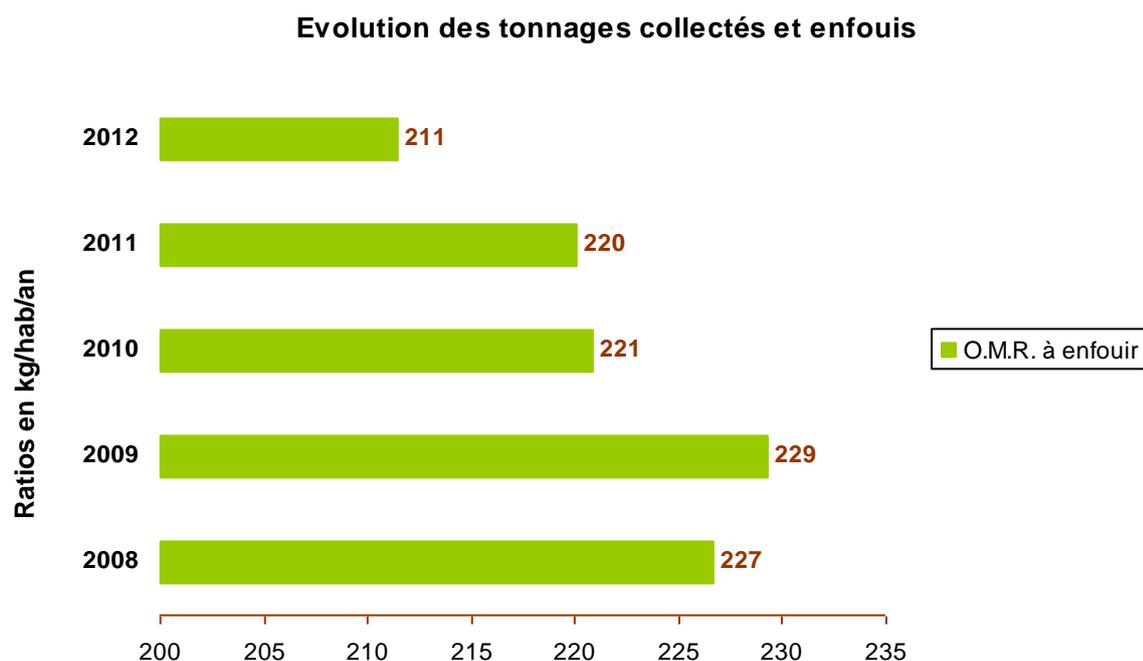
Taux de valorisation après répartition des tonnages entre les collectivités :

15.28 % de refus de tri soit 55.09 tonnes pour l'année,
15.02 % de verre soit 331 tonnes,
13.38 % d'emballages à recycler soit 294.85 tonnes,

Flux mensuel collecté : 7416 hab.

Mois	Déchets ménagers résiduels en T	Emballages collectés en T	Verre collecté en T
Janvier	134.06	30.28	27.70
février	115.14	26.32	22.14
Mars	123.47	30.02	25.38
Avril	119.06	28.20	26.52
Mai	135.81	31.64	32.16
Juin	123.4	29.42	26.60
Juillet	132.10	29.60	31.34
Août	136.51	31.02	34.36
Septembre	116.52	27.22	24.94
Octobre	140.04	32.04	26.46
Novembre	125.55	29.28	25.80
Décembre	119.90	26.22	25.48
TOTAL <i>en kg/hab./an</i>	1 521.56 <i>205.17</i>	351.26 <i>47.37</i>	328.88 <i>44.35</i>

Evolution des tonnages collectés :



☞ Le cumul des collectes hebdomadaires de déchets ménagers représente 2 201.70 tonnes en 2012 dont 351.26 tonnes de matériaux à recycler et 328.88 tonnes de verre.

On constate par rapport à 2011 :

- Une baisse significative des tonnages collectés et enfouis de l'ordre de 9 kg/hab/an
- Les refus de tri sont constants

☞ Les refus de tri sont calculés à partir de 18 prélèvements annuels dans la benne de collecte. Chaque tournée de la semaine est échantillonnée 3 fois et 3 tournées sont définies au hasard.

Flux trimestriel réceptionné et trié au centre de tri : population de référence 7416 hab.

	Trimestre	Emballages et papier à recycler		Refus de tri chaîne de tri avec film, débris de verre	
		en Tonne	en kg/hab/an	en Tonne	en kg/hab/an
Tonnages Réceptionnés et triés	T1	74.62	40.25	11.62	6.26
	T2	71.89	38.77	16.89	9.11
	T3	70.36	37.95	16.55	8.92
	T4	77.98	42.06	10.03	5.40
	TOTAL	294.85	41.70	55.09	7.43

Evolution des tonnages enfouis de 2005 à 2012 :

Kg/hab/an	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Population	7 539	7 539	7 539	7 539	INSEE 2006 7 454	INSEE 2007 7 473	INSEE 2008 7 457	INSEE 2009 7 416
O.M. collectées	220.0	221.4	222.22	219.26	220.79	213.14	211.92	205.17
Refus de tri	8.9	6.6	7.2	7.6	8.49	7.73	8.18	7.43
TOTAL enfouies	228.9	228.0	229.4	226.86	229.29	220.87	220.10	212.6

☞ La baisse des tonnages de déchets ménagers résiduels se poursuit en 2012. La part des refus est constante.

Evolution des matériaux réceptionnés et triés au centre de tri de 2005 à 2012 :

Kg/hab/an	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Population	7 539	7 539	7 539	7 539	INSEE 2006 7 454	INSEE 2007 7 473	INSEE 2008 7 457	INSEE 2008 7 416
Verre PAP recyclé	50,42	49.25	47.90	47.35	46.23	45.36	45.77	44.39
Verre AV recyclé	1,83	1,32	1.39	2.48	2.46	2.57	1.35	2.99
VERRE PAP/AV recyclé	52.25	50.57	49.29	49.83	48.69	47.93	47.12	47.38
Journaux/magazines	23.9	25.9	26.75	26.21	25.23	24.49	26.34	28.21
Cartons	8,1	6.3	5.73	4.31	3.52	4.44	6.06	3.80
Briques alimentaires	0,5	0,5	0.61	0.51	0.62	0.72	0.55	0.36
Bouteilles plastiques	4,8	5.6	5.92	5.19	5.07	5.37	5.48	4.16
Emballages en acier	2,8	2,9	3.41	3.22	3.31	3.28	3.08	2.35
Emballages aluminium	0,1	0,3	0.15	0.23	0.22	0.18	0.19	0.12
AMR réceptionné/ trié	40.1	41.5	42.57	39.67	37.97	37.92	41.70	39.00

☞ On observe une baisse de l'ensemble des emballages à recycler pour 2012.

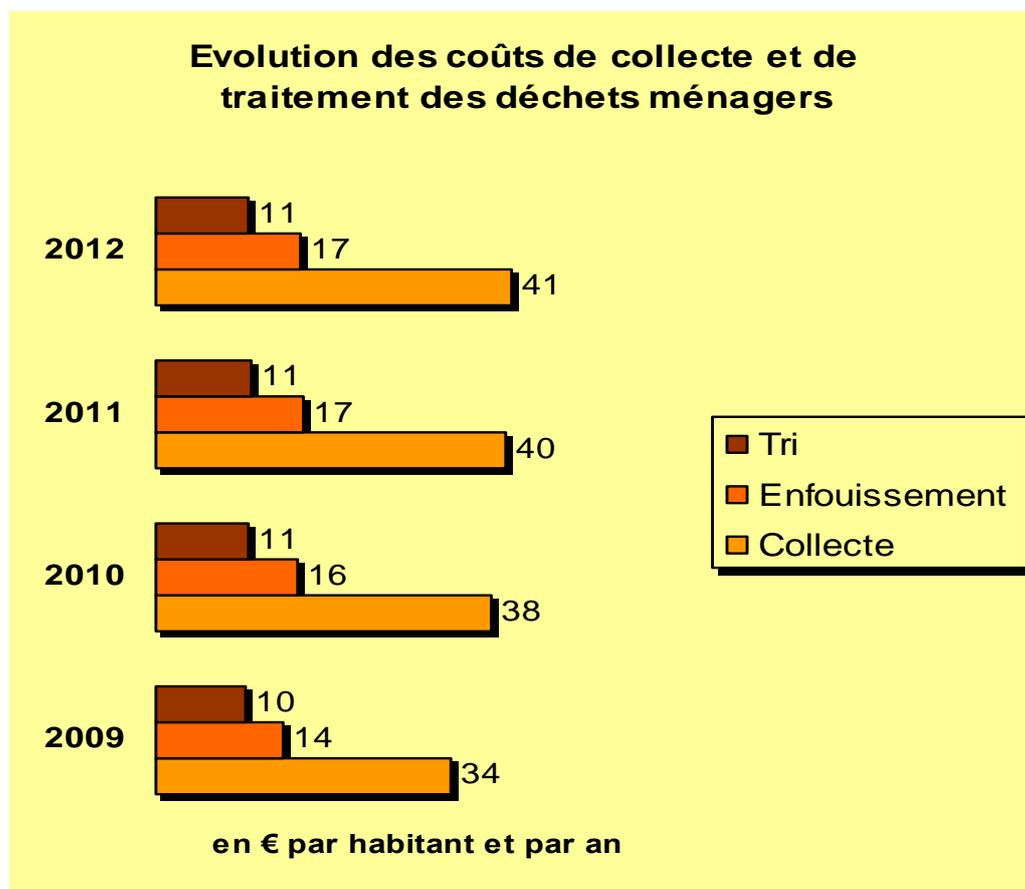
Les indicateurs financiers

LES DEPENSES DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT

Année 2012 en TTC	Coût de collecte	Coût (Tri) de traitement	Coût d'enfouissement	TOTAL
Janvier	25 102.47	6 880.92	8 931.60	40 914.99
Février	24 526.80	5 835.38	6 432.92	36 795.09
Mars	25 243.80	6 784.12	8 496.21	40 524.20
Avril	25 140.18	6 358.31	12 280.53	43 779.02
Mai	25 666.41	7 081.85	8 889.13	41 637.39
Juin	25 255.08	6 776.99	14 619.56	46 651.63
Juillet	25 724.52	6 732.95	10 676.57	43 134.03
Août	25 701.45	7 018.80	10 264.37	42 984.62
Septembre	25 036.27	6 749.21	10 658.10	42 443.59
Octobre	25 644.61	7 261.21	12 622.73	44 920.21
Novembre	25 279.73	6 122.43	2 045.95	33 448.11
Décembre	25 095.76	6 057.10	17 232.36	48 385.22
TOTAL TTC <i>en €/hab./an</i>	303 417.13 € 40.91	79 659.29 € 10.74	123 150.02 € 16.61	506 226.43 € 68.26

Le transport du verre pour les containers en apport volontaire est réalisé par la société MYTNICK. La prestation s'élève à **655.38 €** TTC pour 22.32 tonnes de verre collectées.

EVOLUTION DES COÛTS DU SERVICE (hors recettes)



Remarques :

- Le coût de collecte : il est basé sur un prix par kilomètre et par tonne transporté. Le coût de collecte évolue en fonction des tonnages collectés. Les prix du marché sont actualisés chaque année (formule de révisions) en mars.

- Le coût d'enfouissement : le coût d'enfouissement à la tonne est de 55.25 € HT, à ceci s'ajoute la Taxe Générale sur les Activités Polluantes qui est de 20 € par tonne enfouie.

- Le coût de tri : Les recettes issues de la garantie de reprise et la vente des matériaux couvrent 100 % des dépenses liées au traitement des déchets collectés.

LES RECETTES DE VALORISATION

Matériaux recyclés	Tonnage expédié	Soutien financier Eco-emballages/EcoFolio		Prix de reprise des filières		RECETTES
		Soutien en €/t	Soutien	Prix reprise en €/t	Montant	TOTALES
Plastiques en stock -2.79 T	14.59	596 €/t	10 213 €	267 à 395 €/t	4 604 €	14 817 €
Aluminium en stock 0.1T	1.54	278 €/t	503 €	369 €/t	569 €	1 072 €
Acier en stock -1.4 T	19.51	62 €/t	1 421 €	156 à 171 €/t	3 151 €	4 572 €
Cartons/emb. papier en stock 2.19 T	39.62	202 €/t	9 400 €	61 à 80 €/t	2 485 €	11 885 €
Jx/magazines en stock 18.78 T	193.41	-	€	64 à 89 €/t	14 343 €	€
Briques alimentaires en stock -0.51T	4.68	234 €/t	1 286 €	-	-	1 286 €
Verre en stock 40.90 T	303.07 dt AV 10.04	4.4 €/t	1 681 €	27.1 €/t	8 802 €	10 483 €
Sous - TOTAL	632.21		87 057 €		33 954 €	121 011 €

Soutien à la performance de recyclage	15 191 €	-	-	15 191 €
Valorisation énergétique	1 494.60 €	-	-	1 270 €

Sommes totales perçues pour le recyclage des matériaux	137 472 €
---	------------------

* PAP : collecte de verre en porte à porte

* AV : collecte du verre en apport volontaire

Les tonnages de matières recyclables collectés et triés font l'objet à la fois :

- d'un soutien financier à la tonne de la part d'Eco-Emballages suivant les performances exprimées en kg par habitant et par an,
- d'un soutien financier d'EcoFolio pour les journaux/magazines au prorata des tonnages annuels déclarés,
- d'une recette issue de la vente des matériaux triés à une entreprise spécialisée.

☞ Pour 2012, les recettes générées par la collecte sélective s'élèvent à **137 472 €** dans le cadre du barème E (hors soutien aux actions de communication).

Les déchetteries



Présentation du dispositif

Depuis le 1^{er} juillet 2001, deux déchetteries sont ouvertes l'une sur Montcornet située sur le site de l'ancienne sucrerie et l'autre à Rozoy-sur-Serre rue de la Praille.

Objectifs :

- * Trier à la source pour valoriser le plus possible,
- * Donner à l'usager une solution de proximité respectueuse de l'environnement pour les déchets ne pouvant être collecté en porte à porte,

GARDIEN DE DECHETTERIE

Son rôle :

- * Accueillir et informer les usagers,
- * Accompagner l'usager dans sa démarche de tri,
- * Entretenir la déchetterie,
- * Surveiller le remplissage des bennes et en assurer les rotations.

MODALITE DE FONCTIONNEMENT

Chaque déchetterie est pourvue de 6 bennes à quai réparties de la manière suivante :

- Cartons non souillés,
- Déchets verts (tontes de pelouse, petits jardinages...),
- Gravats (faïences, briques, pierres,...),
- Encombrants (matelas, sommiers, moquettes, cloisons, plâtres....),
- Ferrailles (tuyaux, vélo, fer, acier ...).
- Bois (meubles, planches)
- Plastiques rigides (tuyaux d'arrosage, salon jardin, réserves d'eau, ...)

Comme 2010, les branches hors résineux ont été broyées. Le broyat obtenu est valorisé sous forme de paillis par les communes et les usagers du territoire.

A ce dispositif s'ajoute un local Déchets Dangereux des Ménages accueillant différents produits toxiques apportés par les ménages :

- les acides et les bases (soude, débouche évier...),
- les solvants liquides (antirouilles, détergents, diluants, produit de traitement du bois),
- les produits pâteux (colles, vernis, peintures, graisses ...),
- les phytosanitaires des particuliers (désherbants, engrais, herbicides ...),
- les bombes aérosols non vidés,
- les piles et les néons,
- les produits non identifiés.

Des cases sont aménagées pour recevoir :

- les pneus des particuliers,
- les gravats propres,
- les Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (D3E).

Les déchetteries sont également équipées d'une cuve pour accueillir les huiles de vidange et d'un bac pour les batteries.

Abri Déchets d'Activité de Soins à Risques Infectieux : Depuis janvier 2009, la déchetterie de Montcornet réceptionne les collecteurs de Déchets d'Activité de Soins à Risques Infectieux des malades en automédication. Un abri bétonné et verrouillé a été installé pour cet usage.

COLLECTE ET TRAITEMENT

Depuis juin 2010, la collecte et le traitement des déchets sont assurés par les entreprises suivantes :

- CHIMIREC VALRECOISE (D.D.M, batteries, huiles de moteur usagées),
- RECYCLAGES DES VALLEES (D.I.B., déchets verts, gravats, papiers/cartons, métaux, bois, plastiques rigides),
- SITA DECTRA (Déchets d'Activité de Soins à Risques Infectieux)
- les Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (D3E).

1- Déchets acceptés (Voir modalités de fonctionnement)

Chaque particulier peut apporter l'ensemble des déchets ci-dessus gratuitement dans la limite de 2 m³/semaine. Les déchets des communes sont acceptés au même titre que ceux des particuliers.

2- Déchets professionnels

Suite au travail mené à l'échelle du département pour l'accueil des déchets professionnels dans les déchetteries de l'Aisne, la communauté de communes a engagée en 2007 une réflexion sur les modalités d'accès des entreprises sur les 2 déchetteries du territoire. La communauté de commune teste depuis septembre 2007 le maintien d'un accès gratuit de 2 m³ par semaine couplé à un accès payant pour tout apport supérieur. Cette tarification se base sur la nature des déchets déposés et le véhicule utilisé pour leur transport en déchetterie.

La Charte pour l'accueil des déchets professionnels dans le réseau des déchetteries de l'Aisne a été signée le 1^{er} octobre 2007 en présence du président de la Chambre des Métiers, du CAPEB, de l'ADEME, de la FFB de l'Aisne, de la Chambre d'Agriculture.

3- Déchets interdits :

- les ordures ménagères collectées une fois par semaine en porte à porte,
- les Déchets Toxiques en Quantité Dispersée des professionnels,
- les médicaments périmés ou non utilisés (en pharmacie).

Les indicateurs techniques

FREQUENTATION DES USAGERS

Population de référence : 7 416 habitants

Année 2012	DECHETTERIE									
	ROZOY-SUR-SERRE					MONTCORNET				
	T 1	T 2	T 3	T 4	Total	T 1	T 2	T 3	T 4	Total
Archon	19	45	76	34	174	2	4	3	4	13
Les Autels	13	7	23	7	50	1	1	2	0	4
Berlise	12	18	20	7	57	18	13	9	12	52
Brunehamel	112	189	268	130	699	5	5	14	9	33
Clermont les Fermes	0	0	0	0	0	0	7	3	1	
Chaurouse	4	10	7	0	21	431	635	675	334	2075
Chéry-les-Rozoy	24	62	70	46	202	0	2	0	3	5
Cuiry-les-Iviers	6	10	16	10	42	1	1	0	2	4
Dagny-Lambercy	3	8	18	8	37	5	6	11	11	33
Dizy-le-Gros	10	12	24	10	56	351	434	489	256	1530
Dohis	7	28	44	20	99	0	0	1	2	3
Dolignon	9	11	20	8	48	1	1	0	0	2
Grandrieux	17	44	35	27	123	0	0	1	0	1
Lislet	1	1	2	2	6	271	465	482	223	1441
Morgny-en-Thiérache	4	7	16	2	29	3	2	8	0	13
Montloué	11	24	27	14	76	63	75	85	58	281
Montcornet	33	31	46	18	128	1503	1897	1859	931	6190
Noircourt	10	8	3	7	28	19	25	13	16	73
Parfondeval	44	89	123	41	297	1	0	5	2	8
Raillimont	19	57	50	25	151	0	0	0	1	1
Renneval	2	5	14	9	30	13	11	27	7	58
Résigny	31	64	80	33	208	1	0	6	1	8
Rouvroy/Serre	22	15	31	4	72	0	1	0	0	1
Rozoy/Serre	683	1121	1359	834	3997	16	11	15	12	54
Ste Geneviève	34	30	40	20	124	7	7	4	6	24
Soize	21	27	28	17	93	18	27	19	5	69
Le Thuel	3	8	9	5	25	50	39	50	21	160
Vigneux-Hocquet	2	5	4	1	12	59	64	97	63	283
Vincy-Reuil et Magny	8	8	11	10	37	26	30	34	13	103
La Ville au Bois	4	4	2	2	12	98	116	125	105	444
Total trimestriel	1168	1948	2466	1351	6933	2965	3879	4037	2098	23860

Les indicateurs financiers

LES DEPENSES DE TRANSPORT ET DE TRAITEMENT

1- DECHETS MENAGERS BANALS

Nature	Tonnage <i>en tonne</i>	MONTANT		
		Enlèvement <i>en € TTC</i>	Traitement <i>en € TTC</i>	Enlèvement + Traitement <i>en € TTC</i>
DECHETTERIE DE ROZOY-SUR-SERRE				
Gravats	43.46	786.1	385.0	1 171.1
Déchets Verts	184.3	4 649.7	3 153.8	7 803.5
Ferrailles	5.06	150.3	0.0	150.3
Plastiques	15.22	1 533.3	673.7	2 207.0
Bois	75.72	2 959.0	838.9	3 797.9
Encombrants	168.10	4 793.1	14 661.3	19 454.4
Cartons	27.24	1 799.9	184.3	1 984.3
TOTAL	519.06	16 671.51	19 896.9	36 568.41
DECHETTERIE DE MONTCORNET				
Gravats	56.20	1 234.3	1 135.4	2 369.7
Déchets Verts	233.80	6 809.9	4 050.3	10 860.1
Ferrailles	11.76	594.8	0.0	594.8
Plastiques	25.90	2 658.4	1 227.1	3 885.6
Bois	112.08	4 949.0	1 240.4	6 189.3
Encombrants	215.82	6 026.4	18 826.8	24 853.2
Cartons	35.62	2 963.0	236.9	3 199.9
DEEE *	12.10	0.0	0.0	0.0
Location benne	12 bennes			963.0
TOTAL TTC	703.26	25 235.8	26 716.9	52 915.6

DEEE * Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques

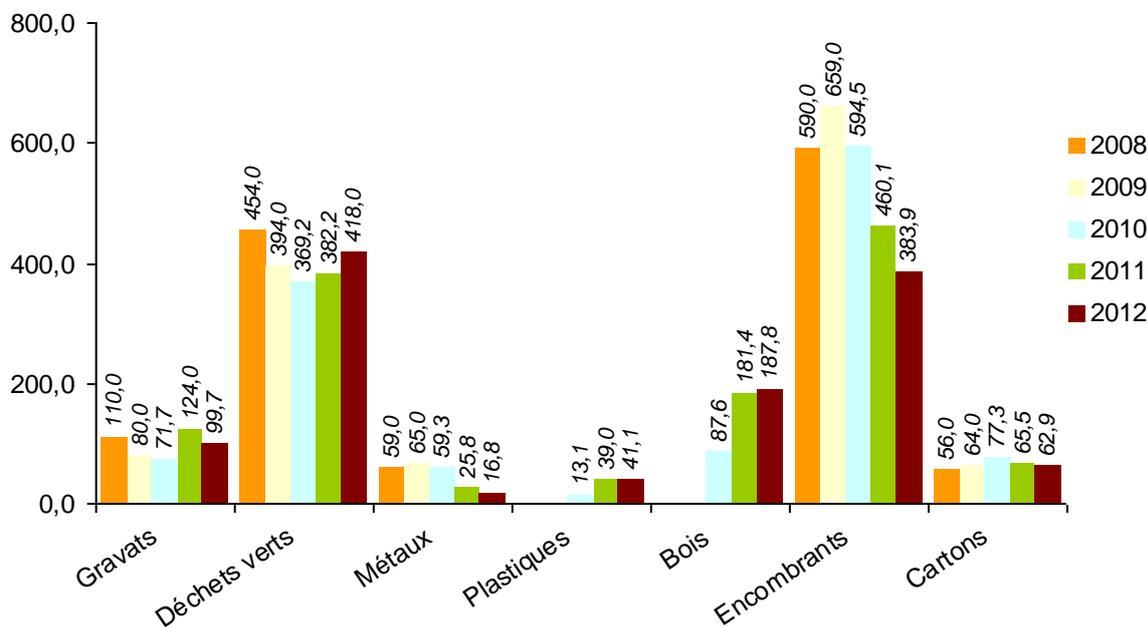
⇒ Le RELAIS assure un enlèvement des textiles deux fois par mois sur les deux déchetteries et deux autres points du territoire. L'équivalent de 18 tonnes de vêtements a été ainsi été recyclé.

Point d'enlèvement	Déchetterie de Montcornet	Déchetterie de Rozoy-sur-Serre	Ancienne Gare Montcornet	Parking « ECOMARCHE »
Tonnage collecté	5.39T	2.80 T	2.32 T	7.23 T

⇒ Pour les 2 déchetteries, 1 222.32 tonnes de déchets avec les déchets dangereux des ménages (hors branches broyées) ont été apportées en 2012 (soit 165 kg/hab/an). Le coût de l'enlèvement et de traitement de ces déchets est de :

- 41 907.3 € T.T.C. pour l'enlèvement
- 46 613.8 € T.T.C pour le traitement

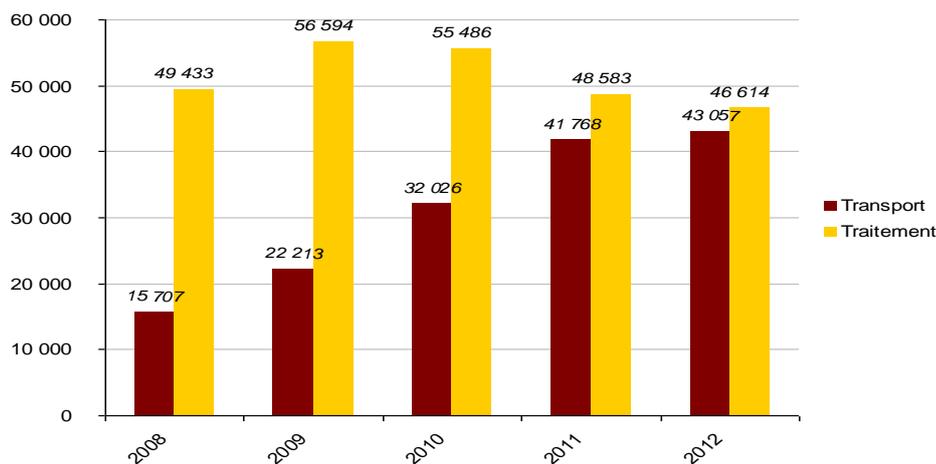
Evolution des tonnages traités de 2008 à 2012



On constate :

- * Une baisse significative des tonnages encombrants entre 2010 et 2012,
- * Une hausse des déchets verts de 2011 à 2012,

Evolution des coûts de fonctionnement des deux déchetteries



Remarques :

- La poursuite du tri des plastiques rigides et du bois en 2012 et leurs valorisations conduit à réduire les tonnages d'encombrants. Ce phénomène est accentué par la mise en place d'un libre service pour les objets pouvant avoir une deuxième vie : entre 2011 et 2012 de 76 tonnes.
- Les coûts de transport et de traitement sont sensiblement constant autour de 90 000 € TTC pour un tonnage global à la baisse de 40 tonnes.

Fonctionnement du broyeur sur déchèterie et dans les communes

	Volume de broyat	Heure de fonctionnement	Maintenance	Moyen humain		Carburant	
				ETP	Brut + charge	Qtté	Coût en € TTC
2010	500 m ³	296 heures	347.60 €	0.1	2059.2 €	744 L	1116 €
2011	352 m ³	176 heures	521.39 €	0.1	2 138.2€	500 L	1000 €
2012	364 m ³	182 heures	431.12 €	0.1	2 190.2 €	889 L	1 378 €

☞ 1m³ de broyat au sol en 30 minutes de fonctionnement du broyeur
 Consommation SP95 : 5 à 6 litres / heures

2- DECHETS DANGEREUX des MENAGES

DECHETTERIE DE MONTCORNET ET DE ROZOY-SUR-SERRE

	Société	Quantité	Coût de traitement
Batteries	VALRECOISE	Vol récurrent	Reprise gratuite
Huile de vidange usagée	VALRECOISE ⁽³⁾	2 300 litres	
Piles	COREPILE ⁽¹⁾	600 kg	Reprise gratuite
Pneus	SEVIA-Véolia ⁽²⁾	4.78 tonnes	Reprise gratuite

(1) transport assuré par la société ECO-PHU,

(2) 1 tonnes de pneus = 132 pneus,

(3) 1000 litres d'huile de moteur usagé = 1 tonne

	Société	Quantité en Kg	Coût de traitement en €
Acides	CHIMIREC- VALRECOISE	28.00	50.40 €
Bases		59.00	106.2 €
Produits pâteux		5 857.00	3 221.35 €
Solvants		163.00	211.90 €
Produits phytosanitaires		273.00	354.9 €
Comburant		21.00	27.3 €
Produits non identifiés		460.00	1 840.0 €
Aérosols		73.00	131.4 €
Bidons d'huile vides		391.00	93.84 €
Filtres usagés		77.00	18.48 €
Néons		132.00	73.50 €
TOTAL TTC		<i>en hab/an</i>	5 437.00 1.02 kg
Subvention A.E.S.N.			- 1 104.70 €
TOTAL subvention déduite en €			5 426.20 € TTC

3- DECHETS D'ACTIVITES DE SOINS A RQUES INFECTIEUX

Le point de regroupement des collecteurs à aiguilles est accessible uniquement pour les particuliers et est situé sur la déchetterie de Montcornet.

€ TTC	Collecteurs 1.5 L		Fûts 50 L		Transport		Traitement		TOTAL
	Qtté	Montant	Qtté	Montant	Qtté	Montant	Qtté	Montant	
2011	200	306.2 €	16	58.52 €	3	262.31 €	122	354.06 €	981.09 €
2012	100	159.1 €	15	inclus ds traitement	4	258.96 €	124	253.00 €	671.06 €

LES RECETTES DE VALORISATION

Deux déchetteries	Quantités	Filières de valorisation	TOTAL
DEEE*	12.10 tonnes	Eco-systèmes	983.72 €
Métaux	17 tonnes	Recyclages des Vallées	1 347.12 €
Cartons	63 tonnes	Recyclages des Vallées	564.36 €
		Montant perçu	2 895.20 €

LE COMPOSTAGE



Les indicateurs techniques

Principe de l'opération

L'opération de compostage individuel repose sur une démarche volontaire des ménages. La Communauté de Communes propose à prix réduit aux habitants du territoire des composteurs en plastique et en bois de différente capacité. Les personnes ont été informées du projet par une vaste campagne de communication (article dans la presse, dans le bulletin intercommunal, permanence en mairie, plaquette). A ce jour, 484 foyers participent à l'opération.

Matériel proposé

↪ **Composteur en bois**

Fournisseur : **AAPH** 3, rue Jean Moulin 08 000 CHARLEVILLE MEZIERES

Conception : composteur modulable conçu en pin traité de classe IV fermé à l'aide d'un couvercle. Présence d'une trappe en bas et en haut pour le brassage et l'extraction du compost.

Capacité proposée : 400 litres et 600 litres

Capacité	Poids	Dimension du Kit	Dimension I X P X H
400 L	50 kg	93X90X30	93X90X85
600 L	62 kg	109X105X28	109X105X85

↪ **Composteur en plastique**

Fournisseur : **QUADRIA** 4721, Avenue du Las 33 127 SAINT JEAN D'ILLAC

Conception : composteur modulable conçu en plastique recyclé fermé à l'aide d'un couvercle et d'une porte latérale à charnière.

Capacité proposée : 420 litres et 800 litres

Capacité	Poids	Dimension du Kit
420 L	16 kg	79X79X105
800 L	30 kg	Ø109X85

↪ **Bio seau**

Conception : plastique recyclé

Capacité : 10 litres

↪ **Guide du compostage**

L'acquisition d'un composteur relève d'une démarche volontaire du foyer. Il est remis aux ménages avec un guide de compostage et un bio seau.

Foyers participant à l'opération

↳ Nature des réservations

	Modèle plastique (420 L)	Modèle plastique (800 L)	Modèle bois (400 L)	Modèle bois (600 L)	Composteur total réservé
2003	116	131	15	36	300
2004	11	7	2	3	23
2005	8	20	2	12	42
2006	9	7	1	6	23
2007	18	10	0	1	29
2008	10	3	0	6	19
2009	25	0	1	6	32
2010	16	0	0	1	17
2011	4	0	0	0	4
2012	5	0	0	0	5
Stock	0	0	0	0	0

ANNEXE 1 : Evolution des gisements collectés

Evolution des tonnages collectés par mode de collecte

Mode de collecte	Ratio 2006 kg/hab/an	Ratio 2007 kg/hab/an	Ratio 2008 kg/hab/an	Ratio 2009 kg/hab/an	Ratio 2010 kg/hab/an	Ratio 2011 kg/hab/an	Ratio 2012 kg/hab/an
Population	7 539	7 539	7 539	7 454	7 473	7 457	7 416
Collecte hebdom.	319	320	314	315.5	307.3	308	295.2
Collecte en A.V.	1.3	1.4	2.5	2.4	2.6	1.3	2.9
Déchetterie haut de quai et D3E	166	187	173	174	175	174	165
TOTAL	486	507	489	492	485	483	463

On enregistre une baisse significative de l'ensemble des tonnages collectés sur le territoire

Répartition de l'ensemble des déchets traités en fonction des filières de traitement

FLUX	2009		2010		2012		
	Tonne	en %	Tonne	en %	Tonne	en %	
ENFOUISSEMENT C.E.T. classe 2	Déchets ultimes	1 650 T	47.96 %	1 640 T	46.78 %	1576 T	46.68 %
	Tout venant	594 T	17.26 %	460 T	13.12 %	384 T	11.37 %
	TOTAL	2 244 T	63.37 %	2 100 T	59.90 %	1 960 T	58.06 %

COMPOSTAGE	Déchets verts	369 T	10.42 %	382.20 T	10.90 %	418.1	12.38 %
-------------------	---------------	-------	---------	----------	---------	-------	---------

VALORISATION DES MATRERIAUX	Emballages Triés/réceptionnés	288 T	8.13 %	310.1 T	8.84 %	294.8	8.73 %
	Verre	351 T	9.91 %	354.6 T	10.11 %	351.2	10.40 %
	Plastique-AV	13 T	0.37 %	39.0 T	1.11 %	41.1	1.21 %
	Bois-AV	88 T	2.48 %	181.4T	5.17 %	187.8	5.56 %
	Métaux - AV	59 T	1.66 %	26.7 T	0.76 %	16.8	0.49 %
	Cartons - AV	77 T	2.17 %	65.5 T	1.87 %	62.8	1.86 %
	Textiles	10 T	0.28 %	16.9 T	0.48 %	17.7	0.52 %
	DEEE	32 T	0.90 %	16.7 T	0.48 %	12.1	0.36 %
	Huile de moteur usagé	2.5 T	0.07 %	0.8 T	0.03 %	2.3 T	0.07 %
	Piles	0.1 T	0.03 %	0.1 T	0.01 %	0.6 T	0.02 %
TOTAL	920.6 T	26.00 %	1 011.8 T	28.86 %	987.2 T	29.24 %	

INCINERATION	Déchets Dangereux des Ménages	6 T	0.17 %	8 T	0.25 %	5.4 T	0.16 %
	Pneus	1.3 T	0.04 %	4 T	0.09 %	4.8 T	0.14 %
	TOTAL	7.3 T	0.21 %	12 T	0.34 %	10.2 T	0.30 %

⇒ **41.60 % des déchets produit sur le territoire sont valorisés.** Les 58.4% restant (encombrants, déchets ultimes) sont enfouis au Centre de Stockage de Déchets Ultimes (société EDIVAL à Flavigny-le-Grand).